



mieux

construire pour demain
mieux vivre
aujourd'hui

HQE



INFRASTRUCTURES
DÉMARCHE CERTIFIÉE PAR CERTIVÉA

HQE Infrastructures TM Les principes clés

Pour appel à commentaires
Septembre 2017

CSTB
le futur en construction

CertiveA
Améliorons la qualité de ville

Présentation de Certivéa



Présentation de Certivéa



Filiale du CSTB créée en 2006

Vocation

Certivéa, acteur majeur de la qualité de vie dans la ville durable.

Missions

Nous proposons des services de référence en France en matière d'évaluations, de labels et de certifications des performances durables des bâtiments non résidentiels, des infrastructures et des territoires



Certivéa
accompagne
les transitions

Energétique
Environnementale
Sociétale
Numérique

Présentation de Certivéa



Présentation de Certivéa



Certivéa
Les bâtiments,
Les infrastructures,
La ville durable

Présentation de Certivéa



Certifications à l'échelle des Territoires :

- Valorisation de la mise en place de démarche de développement durable sur des projets d'aménagement de territoires
- Cibles : aménageurs et collectivités
- Adaptation à tout type de projet et taille de territoire



I. HQE Infrastructures™ : Les principes clés

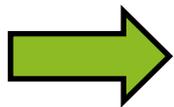


Quels types de projets ?



Les infrastructures de transport de personnes et de marchandises (linéaires ou non)

- Transport routier
- Transport ferroviaire (LGV et autres)
- Transport urbain (Tram, BHNS, tram/train, Métro, etc.).
- Transports guidés (de montagne et autres)
- Voies navigables
- Ports / Aéroports / Hélicoptères
- Gares ferroviaires, routières, dépôts de bus, parking, stations de métro
- Ouvrages d'art

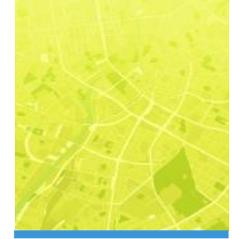


Un positionnement prioritaire sur les Mobilités Durables

Quels types de projets ?



INFRASTRUCTURES
DÉMARCHE CERTIFIÉE PAR CERTIVÉA



D'autres types d'infrastructures dans le champ :

- Production, Stockage, Transport d'énergie (chaleur, froid, gaz, électricité, énergies renouvelables, etc.)
- Production / Stockage / Transport d'eau
- Dépollution / épuration des eaux ?
- Infrastructures de télécommunication
- Infrastructures sportives extérieures (Stades, golfs, Terrains de football, Rugby, etc.).
- Infrastructures temporaires

Une offre de certification



Un positionnement basé sur une certification de management de projet

Un **référentiel de Management de Projet (SMO)** qui contient des exigences associées aux différentes étapes d'un projet, de manière à prendre en compte les enjeux de développement durable, de manière contextualisée.

Un référentiel qui structure la conduite efficace d'un projet. Il se présente comme un **système d'organisation et de décisions**.



Les indicateurs de Développement Durable sont déterminés dans le cadre du management de l'opération (approche fortement contextuelle)



Une offre de certification



INFRASTRUCTURES
DÉMARCHE CERTIFIÉE PAR CERTIVÉA



Une offre de certification via des audits de site

- Vérification par des **audits tierce-partie totale**
- Auditeurs experts indépendants missionnés et formés par Certivéa
- Moments d'échanges constructifs autour du projet

Impartialité

Neutralité

Transparence

Confiance



Une approche globale et responsable



INFRASTRUCTURES
DÉMARCHE CERTIFIÉE PAR CERTIVÉA



QUALITE
DE VIE

PERFORMANCE
ECONOMIQUE

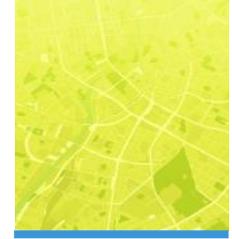


RESPECT DE
L'ENVIRONNEMENT

MANAGEMENT
RESPONSABLE



Cadre de référence HQE Infrastructures



Un cadre de référence en 17 objectifs

Démarche multi-critères : le maître d'ouvrage doit analyser les 17 objectifs (page suivante), les prioriser, puis les décliner en exigences opérationnelles, assortis d'indicateurs.



Importance de l'évaluation périodique, afin de garantir leur atteinte dans les phases aval.

Pour plus de souplesse : possibilité d'avoir recours à toute autre grille d'analyse ou référentiel multi-critères qui couvre a minima ces 17 objectifs

Les 17 Objectifs de Développement Durable



Management responsable

1. Synergie et cohérence entre l'infrastructure et le(s) territoire(s)
2. Ecoute des besoins et attentes des parties prenantes
3. Impacts et acceptabilité du chantier
4. Maîtrise foncière et négociations



Respect de l'environnement

5. Milieux naturels et écosystèmes
6. Gestion de l'eau
7. Matériaux, coproduits et gestion des déchets
8. Energie et climat

Les 17 Objectifs de Développement Durable



Qualité de vie

- 6. Ambiances et cohésion sociale
- 7. Connexions, accessibilité et sécurité
- 8. Adaptabilité et pérennisation de l'infrastructure
- 9. Santé et maîtrise des pollutions
- 10. Confort des espaces
- 11. Paysage, patrimoine et identité

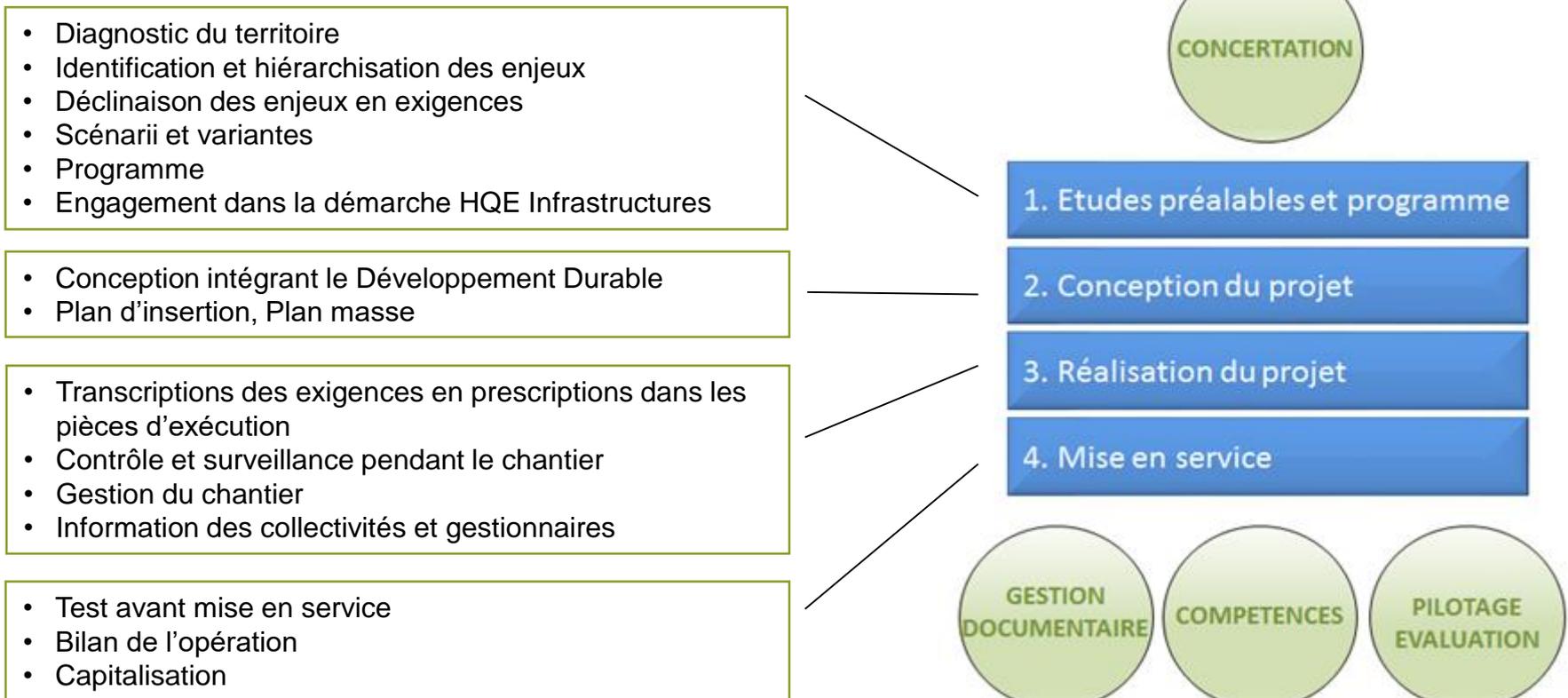


Performance économique

- 15. Economie et coût à long terme
- 16. Résilience et maîtrise des risques
- 17. Contribution au dynamisme et au développement du(des) territoire(s)



Aperçu des exigences des 4 phases du référentiel





Certification par tierce-partie : Audits sur site

Audits à 4 moments clés du projet :

- Fin de phase de programmation (si possible)
- Fin de phase conception (si possible)
- Pendant le chantier
- Après la mise en service



Possibilité d'audits groupés le cas échéant en cas de projets déjà engagés

| | Phase du projet | Rôle du MOA et des acteurs | Rôle du certificateur |
|-------------|------------------|----------------------------|-----------------------|
| | Fin du programme | Mise en œuvre du SMO | Audit 1 |
| | Fin conception | | Audit 2 |
| Réalisation | Chantier | | Audit 3 |
| | Mise en service | | Audit 4 |

II. Les outils associés au référentiel

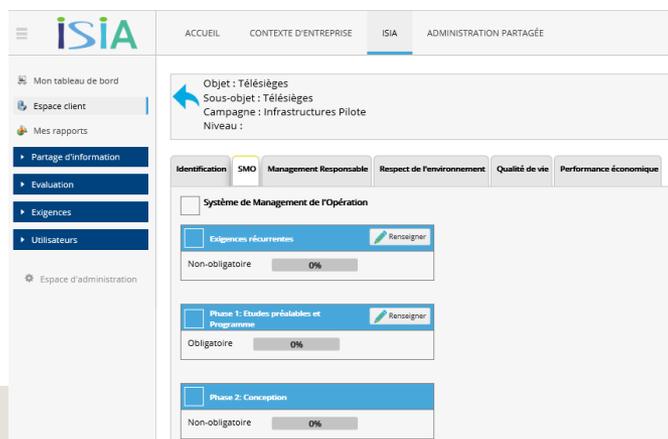




Une plateforme en ligne d'évaluation du référentiel

Une plateforme de services en ligne permettant :

- L'accès au référentiel dématérialisé
- L'évaluation par le maître d'ouvrage
- Le stockage de modes de preuve via un espace collaboratif
- La capitalisation d'éléments par Certivéa
- L'écriture des constats d'audit et la réponse aux questions techniques





Un Guide Technique d'accompagnement

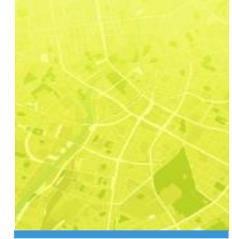


Un **Guide Technique illustrant le référentiel** et présentant :

- Une déclinaison possible de chaque objectif en différents thèmes
- Des exemples d'exigences et indicateurs pouvant être définis par le maître d'ouvrage



Une aide opérationnelle pour les maîtres d'ouvrage (à faire évoluer au fil de l'eau)



Objectif 4 : « Maîtrise foncière et négociations »



- En cas d'acquisitions foncières par le maître d'ouvrage, mise en place d'une concertation avec les propriétaires fonciers en lieu et place d'une expropriation. Indemnités ou solutions compensatoires acceptées à hauteur de 75% des propositions.
- Optimisation des emprises du projet, en concertation avec les parties prenantes. Prise en compte de la limitation des emprises dans les choix de scénarii et variantes du projet.



Limitation de l'étalement de l'infrastructure, économie de foncier agricole, superposition de fonction sur une emprise (espace vert servant de jardin de pluie, etc.).



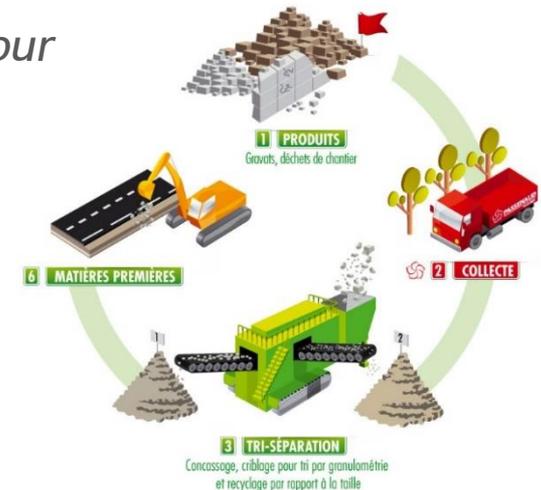
Objectif 7 : « Matériaux, coproduits et gestion des déchets »

- Réutilisation des matériaux du site : évaluation des possibilités de réemploi des matériaux et taux de réemploi sur site des matériaux excavés réutilisables à hauteur de 75% (en masse)



Exemples de solutions techniques : traitement d'enrobés sur place, réutilisation des terres pour des aménagements paysagers extérieurs

- Gestion des entrants : pour les matériaux entrants, recours à des matériaux issus d'autres chantiers à proximité ou de filières de recyclage à hauteur de 20% (en masse)



III. Les bénéfices pour les maîtres d'ouvrage



Les bénéfices



Un outil d'accompagnement pour les maîtres d'ouvrage :

- *Vous apportant rigueur et méthode pour la conduite des projets*
- *Fédérant et mobilisant toute l'équipe projet*
- *Permettant une aide à la décision, et facilitant des prises de décision plus rapides*
- *Permettant d'encadrer les prestataires via le système d'audits*
- *s'inscrivant dans la durée, gardant un historique des opérations et favorisant la fluidité des passages de relai*
- *Pouvant faire émerger des pistes d'amélioration (via l'audit)*
- *Assurant une sécurisation du projet*



Les bénéfices



Une garantie de prise en compte du Développement Durable

- *Optimisant le dialogue avec les élus*
- *Assurant une prise en compte des 3 piliers du Développement Durable dans toutes ses composantes*
- *Garantissant un suivi en continu des objectifs initiaux tout au long du projet par le biais de l'évaluation continue*
- *Une démarche souple et totalement contextualisée s'adaptant aux enjeux du territoire*
- *Un moyen de rassurer les élus recherchant l'attractivité de leur territoire*



Les bénéfices



L'attractivité de la collectivité et du territoire renforcée par l'obtention du certificat

- *Une possibilité de communiquer largement sur la certification, et de s'appuyer sur la notoriété de la marque HQE*
- *Une communication sur le fait d'être pionnier en France en certification HQE sur le champ des infrastructures*
- *Une différenciation et une valorisation du projet*
- *Une amélioration et une dynamisation de l'image du territoire, renforçant son attractivité*
- *Une marque preuve extérieure, impartiale et crédible sur le projet via l'audit*



Les bénéfices



INFRASTRUCTURES
DÉMARCHE CERTIFIÉE PAR CERTIVÉA



Une certification au service de l'humain

- *Moins de nuisances pendant l'utilisation de l'infrastructure et pendant le chantier*
- *Une meilleure appropriation du projet par les usagers et riverains, limitant les risques de contestation et de blocage*
- *Un levier pour rapprocher les usagers de l'infrastructure des professionnels par le biais de la concertation*
- *Une démarche adaptée aux besoins des usagers impliquant cohésion sociale et solidarité*



En savoir plus...



- **www.certivea.fr**
 - Vidéos, référentiel, dossier de demande, inscription aux web-conferences, brochure, etc.
- **Votre contact**
 - Maxime LE PAGE
 - Tél : 01 40 50 28 57 - 06 33 12 91 80
 - maxime.lepage@certivea.fr



CertiveA

Améliorons la qualité de ville